



Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Contrôleur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

CATEGORIE B (BAC à BAC+2)

Travaillant sur le terrain, en relation avec les entreprises, les contrôleurs de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) assurent, au sein d'une équipe et sous l'autorité d'un fonctionnaire de catégorie A, le contrôle de l'application des réglementations confiées à la DGCCRF en matière de concurrence, de consommation, de qualité et sécurité des produits et services.

Ils exercent des fonctions de surveillance et de régulation des marchés, de sécurité des produits et des services. Ils effectuent des contrôles pouvant déboucher sur des procédures contentieuses à caractère pénal et interviennent dans les entreprises de différents secteurs, à tous les stades de l'activité économique (production, transformation, importation, distribution, commerce électronique) et sur tous les champs de la consommation (produits alimentaires et non alimentaires, services).

Les actions qu'ils mènent couvrent le tissu économique et les partenaires socio-professionnels du département ou de la région dans laquelle ils sont affectés. Les domaines d'intervention sont très variés et l'activité des contrôleurs permet d'alterner enquêtes sur le terrain et travaux de rédaction au bureau.

Recrutement

Concours externe

- ◆ Les contrôleurs sont recrutés en **externe** par la voie de deux concours :
 - l'un à **dominante juridique et économique**
 - l'autre à **dominante scientifique et technologique**
- ◆ Les candidats aux concours externes doivent être **titulaires à la date du concours au moins** :
 - **du baccalauréat ou d'un diplôme délivré par un des États membres de l'Union européenne et assimilé au baccalauréat**
 - **d'un diplôme ou titre de même niveau figurant sur une liste établie par arrêté**
- ◆ Les concours externes sont ouverts aux candidats qui remplissent les conditions suivantes, requises pour l'accès à tous les emplois publics de l'État :
 - posséder la nationalité française
 - jouir de ses droits civiques
 - justifier d'un bulletin n°2 du casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions
 - être en situation régulière au regard du Code du service national
 - remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Concours interne

Les contrôleurs sont par ailleurs recrutés par la voie d'un concours **interne** ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics en relevant.

Les candidats doivent justifier, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics.

Conditions d'aptitude physique

Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Évolution de carrière

Au titre de la promotion interne, vous pouvez devenir :

- contrôleur de 1^{ère} classe par concours professionnel
- contrôleur principal par concours professionnel
- inspecteur :
 - par concours interne après au moins quatre ans de services publics ;
 - par examen professionnel d'inspecteur ;
 - par nomination au choix sur liste d'aptitude, pour les candidats âgés de 40 ans au moins et comptant 9 ans de services publics.

Stage

Les lauréats effectuent un stage de formation professionnelle d'un an comportant une formation spécialisée effectuée en alternance :

- pour la partie théorique, à l'École nationale de la CCRF à Montpellier ;
- pour la partie pratique, dans les services implantés en département (DDCSPP et DDPP) et en région (DIRECCTE).

Classe préparatoire intégrée

Dans le cadre du dispositif « Réussite finances », une classe préparatoire intégrée est mise en place au sein de l'École nationale de la CCRF afin d'aider des jeunes diplômés issus de zones défavorisées à préparer les concours B des ministères économique et financier. Cette préparation de 150 heures concerne les étudiants, boursiers, demandeurs d'emploi, lycéens en zone d'éducation prioritaire. Les inscriptions ont lieu **en mai** pour une formation qui se déroulera de **septembre à février** de l'année suivante.

Vous trouverez toutes les informations relatives à ce dispositif à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/recrutement/classes-preparatoires-integrees>

Le portail des concours et métiers des ministères économique et financier vous donnera tous les renseignements relatifs à ce concours à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/recrutement>

Nature des épreuves du concours de contrôleur

Épreuves écrites (admissibilité)	Durée	Coefficient	Note éliminatoire
1 – Externes Résumé d'un texte portant sur les questions économiques et sociales du monde contemporain et réponses à des questions en lien avec le texte	3 h	2	Inférieure à 5
1 – Internes Analyse d'un dossier administratif et réponses à des questions sur ce dossier	3 h	1	"
2 – Externes à dominante juridique et économique Au choix : <ul style="list-style-type: none">- Sciences économiques et sociales- Droit- Comptabilité	3 h	2	"
2 – Externes à dominante scientifique et technologique Au choix : <ul style="list-style-type: none">- Mathématiques- Sciences de la vie et de la terre- Physique-chimie			
2 – Internes Au choix : <ul style="list-style-type: none">- Missions de la DGCCRF- Gestion administrative	3 h	1	"
3 – Externes Traduction sans dictionnaire d'un texte ou d'un document (allemand, anglais ou espagnol)	1 h	1	"
3 – Internes (Epreuve facultative) Traduction sans dictionnaire d'un texte ou d'un document (allemand, anglais ou espagnol)	1 h	1 pour les points > 10	
Épreuve orale (admission)	Préparation	Durée	Coefficient
<u>Externes</u> Entretien avec le jury		30 min	8
<u>Internes</u> Entretien avec le jury		30 min	3